



# Sensibilisation au bruit

*Sensibiliser le personnel au bruit autour d'un challenge !*

## Objectifs

- Sensibiliser le personnel au bruit
- Connaître l'origine et les conséquences du bruit à court et long terme
- Prendre conscience des niveaux sonores et de l'importance des moyens de protection
- Réaliser un challenge dans l'entreprise sur le bruit par équipe afin de renforcer la prise de conscience sur le terrain

## Public

- Tout salarié exposé au bruit dans son activité de travail

## Durée

Session : 0,5 jour

Préparation : 1 à 2 jours

## Moyens pédagogiques

- Mise en situation
- Challenge entre équipes
- Exercices

## Les conseils

Effectuer une préparation pour une action efficace

## M1. Acquérir les connaissances théoriques

- L'origine du bruit
  - Le phénomène de bruit
  - Différence entre bruit et son
- Des exemples de sources de bruit
- Le fonctionnement de l'oreille et importance l'oreille interne
- La mesure du bruit et les différents niveaux sonores
- Les conséquences sur l'audition à court et long terme
  - Par niveaux sonores et types de bruit (fréquence, ondulation...), les conséquences sur l'oreille et l'organisme
  - Introduction des valeurs limites
- Mesures de prévention et de protection
  - La prévention : des actions simples au quotidien
  - La protection : les protections individuelles, niveau de performance, importance de l'entretien et d'une bonne mise en place

## M2. Le challenge - connaissances pratiques

- Par équipe, les participants devront passer des épreuves de connaissance et d'analyse du bruit sur le site (ou en salle). Une fiche par équipe sera remise pour noter leur réponse
- Parmi les épreuves sur le terrain et en salle :
  - Estimation du niveau sonore moyen des équipements du site
  - Recherche des opérations entraînant des pics de bruit
  - Placer sur un plan du site les zones où les protections individuelles doivent être portées (et/ou recommandées, à voir en préparation)
    - QCM de connaissance théoriques réalisé en défi entre équipe à celui qui répond le plus vite et le plus juste (sert de validation des acquis)
    - Etc...
- Remise du diplôme de la " meilleure équipe auditive "

## Alerte !

Soyez dès à présent en conformité avec le décret n°2006-892 du 19 juillet 2006 relatif aux prescriptions de sécurité et de santé applicables en cas d'exposition des travailleurs aux risques dus au bruit et en particulier les nouveaux articles R.231-130, 133 concernant la formation et l'information des salariés